NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

UN LIBRARY
JUL 30 1982

Distr.
GENERALE

S/15324
29 juillet 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 29 JUILLET 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un appel lancé par le Ministre de l'économie nationale, M. Khaled Jumblat, et le Ministre de l'industrie et du pétrole, M. Mohammad Youssef Behdoun, au nom du Gouvernement libanais.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte du présent appel comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Ghassan TUENI

Annexe

Le siège de Beyrouth Ouest, imposé par les forces israéliennes il y a 15 jours, se poursuit en dépit de tous les efforts diplomatiques intenses et de ceux déployés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ainsi que les représentants de l'Organisation des Nations Unies et de ses organismes.

Beyrouth Ouest s'est vu refuser l'entrée de denrées alimentaires et de combustibles, à l'exception de quantités négligeables de produits de première nécessité. Le siège a eu des répercussions dramatiques sur la vie de la population civile et a créé une situation très difficile pour des hommes, des femmes et des enfants innocents, sans parler des conditions de vie dans les hôpitaux, les orphelinats et les écoles.

Ces actes inhumains perpétrés par Israël constituent une violation flagrante de l'ensemble du droit international et plus particulièrement des Conventions de Genève, ainsi que de la résolution 513 (1982) du Conseil de sécurité.

Au nom des hommes et des femmes, des enfants et des personnes âgées, nous demandons à tous ceux qui sont en mesure d'apporter une assistance de faire d'urgence tout ce qui est en leur pouvoir pour faire cesser le siège et autoriser l'entrée dans Beyrouth Ouest des denrées alimentaires et des produits de première nécessité. La population civile de Beyrouth Ouest estime pouvoir prétendre non seulement au respect de ses droits de l'homme fondamentaux, mais aussi à une initiative universelle concertée en vue de soulager les souffrances des innocents.

Assiégée et survivant sans eau ni électricité, Beyrouth Ouest lance un appel au secours et exprime sa reconnaissance à tous ceux qui démontreront par leur appui que le monde ne permettra pas que le peuple de cette ville soit systématiquement affamé et anéanti.